

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00473 Numéro SIREN : 334 300 225 Nom ou dénomination : éolane COMBREE
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2021 sous le numéro de dépôt 10443

	409 159	322 984	86 175	155 410
	1 368 872	1 305 291	63 581	56 661
	129 582	129 582		
	14 066	13 051	1 015	2 551
	31 079	5 460	25 619	29 147
	7 866 632	6 895 853	970 779	735 288
	2 067 194	1 832 160	235 034	327 346
	62 294		62 294	132 775
	10 890 238		10 890 238	9 821 104
ACTIF IMMOBILISE	22 839 115	10 504 380	12 334 735	11 260 283
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	7 911 543	538 806	7 372 737	5 259 373
En-cours de production de biens	3 379 696		3 379 696	3 379 024
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	974 232		974 232	715 404
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 790 780	240 511	18 550 269	14 407 833
Autres créances	2 798 513		2 798 513	3 142 400
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 380 835		1 380 835	2 928 372
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	46 761		46 761	19 147
ACTIF CIRCULANT	35 282 360	779 317	34 503 043	29 851 553
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	21 914		21 914	19 464
TOTAL GENERAL	58 143 389	11 283 697	46 859 692	41 131 299

(dont versé :	2 741 088)	2 741 088	2 741 088
)		200 000	200 000
)		5 271 399	5 271 399
)		-3 334 769	179 387
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-1 335 659	-3 514 156
Subventions d'investissement		147 562	174 044
Provisions réglementées			7 809
CAPITAUX PROPRES		3 689 620	5 059 571
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		1 174 575	837 590
Provisions pour charges		1 798 224	2 006 223
PROVISIONS		2 972 798	2 843 813
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 268 535	1 266 457
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		19 866 904	17 112 964
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 420 941	551 416
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 874 086	7 541 618
Dettes fiscales et sociales		5 899 583	5 334 867
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		172 775	164 051
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		3 664 695	1 249 160
DETTES		40 167 519	33 220 534
		29 755	7 382

27 095 499	9 540 279	36 635 778	43 796 228
8 982 884	67 818	9 050 702	9 718 937
36 078 384	9 608 096	45 686 480	53 515 165
		-1 753	-359 620

1 415 789	1 614 962
172 826	118 630

PRODUITS D'EXPLOITATION	47 273 341	54 889 136
--------------------------------	-------------------	-------------------

Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-6 769	-4 506
Variation de stock (marchandises)	-2 425	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	26 451 176	27 570 571
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-2 007 415	1 941 126
Autres achats et charges externes	7 775 680	12 333 432
Impôts, taxes et versements assimilés	663 956	748 126
Salaires et traitements	10 595 803	11 686 952
Charges sociales	3 645 814	4 090 684
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	495 157	660 732
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	605 709	647 110
Dotations aux provisions	222 332	283 627
Autres charges	119 374	94 935

CHARGES D'EXPLOITATION	48 558 392	60 052 790
-------------------------------	-------------------	-------------------

124 633	119 817
---------	---------

55

16 076	4 058
--------	-------

PRODUITS FINANCIERS	140 709	123 930
----------------------------	----------------	----------------

Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	391 825	379 019
Différences négatives de change	44 050	42 152
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

CHARGES FINANCIERES	435 875	421 171
----------------------------	----------------	----------------

	476 368	416 413
	97 415	2 370 625
	531 816	266 029
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 105 599	3 053 067
	373 796	78 352
	49 607	879 778
	638 958	432 016
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 062 360	1 390 146
	-201 319	-283 817
TOTAL DES PRODUITS	48 519 649	58 066 133
TOTAL DES CHARGES	49 855 308	61 580 289

Annexes

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice 2020 a été marqué par une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie de Covid-19. Cette pandémie, ainsi que les mesures gouvernementales prises en France pour y faire face ont conduit le Groupe à la fermeture de l'ensemble de ses sites de production en France durant le premier confinement à compter de mi-mars 2020 avec une reprise progressive à compter de mi-avril 2020. Le deuxième confinement d'octobre 2020 n'a pas eu d'impact sur la production des sites.

Le Groupe a demandé à bénéficier, dans le cadre des mesures d'accompagnement mise en place par le Gouvernement, du report de trois mois des échéances URSSAF et Retraite. Le report dans le cadre du premier confinement a été intégralement remboursé. Il perdure dans les comptes du Groupe EOLANE au 31/12/2020 un report de 1,483M€ au titre du deuxième confinement. Pour EOLANE COMBREE le montant est 415 662€.

Par ailleurs, le groupe a subi une cyber-attaque mi-septembre 2020, qui l'a conduit à arrêter la production et fermer ses sites deux semaines en moyenne, le temps de mener à bien les investigations numériques. Le Groupe ayant souscrit une assurance contre le risque cyber-attaque, l'impact au niveau résultat a été couvert. La société a comptabilisé un produit en transfert de charges compensant la perte d'exploitation à hauteur de 377K€.

Les sites d'Angers et Combree, qui hébergent les principales applications du Groupe ont été les plus touchés par la cyber attaque et sont restés fermés pendant trois semaines

Ces deux événements ont entraîné au niveau du chiffre d'affaires une baisse moyenne de 12.50% soit environ 1.5 mois d'activité et pour EOLANE COMBREE une diminution de la trésorerie qui est passée de 2 928k€ au 31/12/2019 à 1 386k€ au 31/12/2020.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 46 859 692 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 335 658,93 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise.

Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les durées d'amortissement retenues sur les acquisitions de l'exercice sont les suivantes :

- * Logiciels : 3 à 5 ans
- * Matériels industriels et commerciaux : 3 à 6 ans
- * Agencements : 5 à 10 ans
- * Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans
- * Matériels de transport : 4 à 6 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements, en ce qui concerne les immobilisations acquises avant le 1er janvier 2015, dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement.

L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation.

Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Le fonds commercial a été acquis le 1er janvier 1995, pour 129 581 €.¹

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif, soit un montant de 409 159.24 € au 31 décembre 2020.

Un amortissement économique sur 5 ans est comptabilisé à compter de la date de mise en service ou au début de l'utilisation prévue.

Immobilisations financières

Dans le poste "immobilisations financières" figure une avance financière octroyée à la société FDO pour un montant de : 10 661 061 €.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits et les études en cours sont chiffrés au coût d'acquisition moyen pondéré pour les matières premières et au prix de vente minoré d'un coefficient de 0.35 pour obtenir un prix de revient pour la main d'œuvre.

L'utilisation de la méthode de l'achèvement à compter de l'exercice 2017 a conduit à la comptabilisation d'une provision pour perte à terminaison.

Une dépréciation est effectuée sur les produits et les matières premières dont le prix de revient calculé

est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Une provision est déterminée de manière statistique sur les surstocks (stocks disponibles supérieurs aux besoins connus à la date d'inventaire) et les stocks morts (stocks sans mouvement depuis plus de 12 mois).

Les taux de provision sont fondés sur la connaissance des taux de consommations internes passés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

409 159	
1 453 816	58 704

Dont composants

31 079	
7 388 638	477 994
470 434	4 725
22 189	
1 540 310	29 535
132 775	57 294

9 585 425	569 548
------------------	----------------

9 821 104	2 546 302
9 821 104	2 546 302

409 159
1 512 520

31 079	
7 866 632	
475 159	
22 189	
1 569 845	
127 775	62 294

127 775	10 027 198
----------------	-------------------

1 477 168	10 890 238
1 477 168	

	253 750	69 234	322 984
	1 394 604	53 319	1 447 923
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agenc., aménag.	1 932	3 529	5 460
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 653 350	242 503	6 895 853
Installations générales, agenc. et aménag. divers	365 116	28 810	393 926
Matériel de transport	22 189		22 189
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 318 282	97 762	1 416 044
Emballages récupérables, divers			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 360 869	372 604	8 733 473
TOTAL GENERAL	10 009 222	495 157	10 504 380

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains			
Construct.			
- sol propre			
- sol autrui			
- installations			
Install. Tech.	7 809		-7 809
Install. Gén.			
Mat. Transp.			
Mat bureau			
Embal récup.			
CORPOREL.	7 809		-7 809
Acquis. titre			

	7 809		7 809	
	7 809		7 809	
Provisions pour litiges	433 010	383 381	198 450	617 941
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	34 128			34 128
Provisions pour pertes de change	19 464	21 914	19 464	21 914
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 823 471	12 037	37 284	1 798 224
Provisions pour impôts	182 752		182 752	
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	350 988	443 958	294 355	500 591
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 843 813	861 290	732 305	2 972 798
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	644 755	538 806	644 755	538 806
Dépréciations comptes clients	245 583	66 903	71 976	240 511
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	890 338	605 709	716 731	779 317
TOTAL GENERAL	3 741 960	1 466 999	1 456 844	3 752 115
Dotations et reprises d'exploitation		828 041	925 029	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		638 958	531 816	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

[illegible]

INTERETS COURUS (SUR	124 632,71
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	124 632,71
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
CLIENTS FACTURES A E	2 237 237,45
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 237 237,45
AUTRES CREANCES	
FOURNISSEURS RAB.REM	175 979,61
ORGANISMES SOCIAUX -	-28 466,92
	57 022,82
	204 535,51

Capital	2 741 088				2 741 088
Primes d'émission					
Réserve légale	200 000				200 000
Réserves générales	5 271 399				5 271 399
Report à nouveau	179 387	3 514 156			-3 334 769
Résultat de l'exercice	-3 514 156	-3 514 156	-1 335 659		-1 335 659
Dividendes					
Subvention d'investissement	174 044		70 932	97 415	147 562
Provisions réglementées	7 809			7 809	

	27 127 475	9 541 279	36 668 754	43 795 949	-16,27 %
				279	
Travaux					
Etudes					
Prestations de services	6 301 856	85 024	6 386 880	7 375 702	-13,41 %
Ventes de marchandises					
Produits des activités annexes	3 040 822		3 040 822	2 343 235	29,77 %

	124 633	119 817
		55
	16 076	4 058
	391 825	379 019
	44 050	42 152

	373 796	78 352
--	---------	--------

	49 607	879 778
--	--------	---------

	638 958	432 016
--	---------	---------

	476 368	416 413
--	---------	---------

	97 415	2 370 625
--	--------	-----------

	531 816	266 029
--	---------	---------

15 250
638 958
52 574
355 578

2 523
524 006
97 414
7 808
473 844

63

107

228

INTERETS COURUS (SUR	542,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	542,00
EMPRUNTS DETTES FINANCIERES	
INT/DETTES EOL DOUAR	83 855,23
INT.COUR EMP FIDUCIE	24 682,20
INT.COUR DETT TALLIN	24 197,23
INT.COUR DETT VALENC	23 703,19
TOTAL EMPRUNTS DETTES FINANCIERES	156 437,85
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	
FOURNISSEURS FACTURE	1 050 859,43
FOURNISSEURS FACTURE	1 417 477,01
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	2 468 336,44
AUTRES DETTES	
CLIENTS CRDT - RAB.R	110 418,01
TOTAL AUTRES DETTES	110 418,01
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
PERSONNEL - DETTES P	862 321,05
PERSONNEL - AUTRES C	376 876,94
PROV CH PATR CP	172 449,11
ORGANISMES SOCIAUX -	144 378,99
ETAT - CHARGES A PAY	173 460,97
CCSF	950 861,56
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 680 348,62
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	
	4 599,73
	4 599,73

486000		46 761,42	19 147,00	27 614,42
		46 761,42	19 147,00	27 614,42
PRODUITS CONSTATES D		-3 664 695,38	-1 249 160,12	-2 415 535,26
		-3 664 695,38	-1 249 160,12	-2 415 535,26

171 318

16

	5 049	5 049
	167 547	167 547
TOTAL	172 596	172 596
	285 000	285 000
	285 000	285 000
REDEVANCES A PAYER		
A un an au plus	276 000	276 000
A plus d'un an et moins de 5 ans	1 104 000	1 104 000
A plus de cinq ans	1 095 567	1 095 567
	2 475 567	2 475 567
	276 000	276 000

72 860	791400
417 900	791000

6 208 653

6 208 653

342 382

342 382

Taux Normal
Taux Normal
Taux Réduit
Plus-Value à LT
Concession de licences
Contribution locative

CREDITS D'IMPOT

Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	201 319
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	

AUTRES IMPUTATIONS

-1 335 659

-201 319

RESULTAT AVANT IMPOT**-1 536 978**

7 808

-7 808

7 808**-7 808**

AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES**RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)****-1 544 786**

Ecart de conversion actif	21 913
---------------------------	--------

TOTAL ACCROISSEMENTS	21 913
-----------------------------	---------------

IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :

Charges non déductibles temporairement

Congés payés

Participation des salariés

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	229 520
---	---------

Ecart de conversion passif	29 754
----------------------------	--------

Provision indemnités fin de carrière (solde N-1)	1 746 678
--	-----------

TOTAL ALLEGEMENTS	2 005 952
--------------------------	------------------

IMPOT DU SUR :

Plus-values différées

CREDIT A IMPUTER SUR :

Déficits reportables

Moins-values à long terme

SAS

11 336 464

100,00 %

Conséquences de l'événement COVID-19 (pour l'avenir)

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Le troisième confinement est sans impact sur la production de la société mais la situation actuelle reste évolutive et, à ce stade, il est difficile d'anticiper avec précision les impacts que la pandémie pourrait avoir sur l'activité et les résultats 2021.

La Société et le Groupe dont elle fait partie, restent néanmoins confiants sur leur capacité à poursuivre la trajectoire commerciale, opérationnelle et financière, fixée à moyen terme.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1999, la société SAS EOLANE COMBREE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE DE L'OMBREE sis 8 Boulevard Détriché - 49000 ANGERS.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Compte tenu de la situation du groupe EOLANE, qui a généré d'importants déficits au niveau du résultat d'ensemble, il est apparu que le mécanisme de subvention automatique était déconnecté de la réalité fiscale du groupe et avait abouti à une réallocation d'économies d'IS en partie virtuelles.

La convention d'intégration a fait l'objet d'un avenant à effet du 01 janvier 2019 annulant la méthode de réallocation d'économies d'IS.

Nature de la rubrique « Impôts sur les bénéfices » : Crédit d'impôt recherche : 201 319 €

Autres engagements

Fiducie 1

Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la société a conclu une convention de fiducie sureté-gestion avec notamment, la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" (Constituant) et la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie de remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

A la clôture de l'exercice, le solde des dettes vis-à-vis de la société "SOLUTIONS FIDUCIE" s'élève à la somme de : 4 690 677 euros, hors intérêts courus.

L'Associée Unique de la société EOLANE COMBREE est désormais la société SOLUTIONS FIDUCIE.

Fiducie 2

Suivant un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2019, la société a conclu une convention de fiducie sureté-gestion avec notamment, la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" (Constituant) et la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie de remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.
Les engagements correspondants ont été constatés au bilan sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode des unités de crédits projetés, parfois appelée méthode de répartition des prestations au prorata des années de services. Les engagements sont évalués en prenant compte des hypothèses démographiques et économiques tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.06 % (moyenne des taux IBOXX des 5 dernières années)
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ volontaire à la retraite : 65-67 ans
- Espérance de vie : Table de génération INSEE 2015
- Taux de rotation moyen

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à : 1 709 394,00 euros.

L'âge réel de départ en retraite constaté est situé dans une tranche de 60 à 62 ans au regard des conditions économiques actuelles. Afin d'exposer une sensibilité des hypothèses actuarielles retenues, des simulations complémentaires ont été réalisées et donnent les montants d'engagements suivants :

Sensibilité au taux d'actualisation

Toutes autres hypothèses égales par ailleurs, en modifiant le taux d'actualisation afin de retenir le taux IBOXX au 31 décembre 2020 de 0,34 %, le montant des engagements de retraite s'élèverait à 2 083 099 euros.

EOLANE COMBREE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.741.088 euros

Siège social : Boulevard Jean-Baptiste Colbert, ZA de l'Ombree – 49520 Ombree d'Anjou
334 300 225 RCS Angers
la « **Société** »

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 21 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt,
Le 21 juin,

La société SOLUTIONS FIDUCIE, société par actions simplifiée, au capital de 700.000 euros, dont le siège social est situé 43, avenue Marceau – 75116 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro unique 819 884 800, représentée par Monsieur Renaud BABOIN, Président,

Agissant :

- en qualité de fiduciaire au titre d'une convention de fiducie sûreté-gestion conclue le 28 juillet 2017 aux termes de laquelle le constituant, la société FINANCIERE DE L'OMBREE, société par actions simplifiée au capital de 11.336.464 euros, dont le siège social est situé 8 Boulevard Charles Détriché – 49000 Angers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angers sous le numéro unique 413 101 957, a transféré en fiducie l'intégralité des actions composant le capital social de la Société,
- en qualité d'Associé Unique de la Société,

En présence de la société FINANCIERE DE L'OMBREE, Président non associé de la Société, représenté par Monsieur Henri JUIN.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, FINANCIERE DE L'OMBREE a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des co-commissaires aux comptes, DELOITTE ASSOCIES et FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL.

La société SOLUTIONS FIDUCIE, Associé Unique, a pris connaissance du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 3.667 euros, ainsi que l'imposition correspondante.

En conséquence, l'Associé Unique approuve les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé et dont le compte rendu lui a été fait et donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à <1.335.659> €, en totalité, au poste « report à nouveau ».

Après cette affectation, le poste « report à nouveau » est porté de <3.334.759> € à <4.670.418> €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont égaux à 3.689.620 €, soit supérieurs à la moitié du capital social, qui s'élève quant à lui à 2.741.088 €.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DÉCISION

Conformément à la loi, l'Associé Unique rappelle qu'au titre des 3 derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende.

Cette décision est adoptée.

QUATRIEME DÉCISION

A toutes fins utiles, l'Associé Unique approuve les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui ont été conclues et/ou renouvelées tacitement avec la Société au cours de l'exercice écoulé, à savoir :

- **Convention de management fees**

La société FINANCIERE DE L'OMBREE, Président de la Société, a fourni des prestations de services en matière administrative, comptable, financière, fiscale et juridique à la Société, moyennant une redevance annuelle de 3.381.191 euros, au titre de l'exercice écoulé.

- **Convention de comptes courants entre FINANCIERE DE L'OMBREE et la Société**

La société FINANCIERE DE L'OMBREE, Président, a consenti une avance en compte courant à la Société, avance reconduite annuellement. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les avances en compte courant sont soumises à un taux d'intérêts qui, utilisé à la date de clôture, sera égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour les prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à 2 ans.

Les intérêts acquis chaque année et non payés seront capitalisés et porteront eux-mêmes intérêts au même taux.

L'Associé Unique précise que les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'Associé Unique.

Cette décision est adoptée.

CINQUIEME DECISION

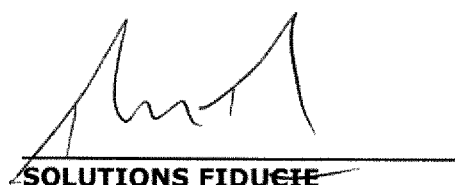
L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités qui seraient nécessaires.

Cette décision est adoptée.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



PAGE DE SIGNATURES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Baboin', is written over a horizontal line.

SOLUTIONS FIDUCIE

**Agissant en qualité de Fiduciaire
de la Fiducie FDO 0717**

Associé Unique

représenté par M. Renaud BABOIN
Président

EOLANE COMBREE

Société par actions simplifiée

Boulevard Jean-Baptiste Colbert
ZA de l'Ombree
49520 Ombree d'Anjou

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

4 rue Fernand Forest - BP 90825

49000 ANGERS

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Deloitte & Associés

6 place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

EOLANE COMBREE

Société par actions simplifiée

Boulevard Jean-Baptiste Colbert

ZA de l'Ombrée

49520 Ombrée d'Anjou

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société EOLANE COMBREE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EOLANE COMBREE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Stocks » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les éléments probants justifiant de l'évaluation des stocks, contrôlé la pertinence des taux de provision pour dépréciation retenus et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

	409 159	322 984	86 175	155 410
	1 368 872	1 305 291	63 581	56 661
	129 582	129 582		
	14 066	13 051	1 015	2 551
Terrains				
Constructions	31 079	5 460	25 619	29 147
Installations techniques, matériel, outillage	7 866 632	6 895 853	970 779	735 288
Autres immobilisations corporelles	2 067 194	1 832 160	235 034	327 346
Immobilisations en cours	62 294		62 294	132 775
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 890 238		10 890 238	9 821 104
ACTIF IMMOBILISE	22 839 115	10 504 380	12 334 735	11 260 283
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	7 911 543	538 806	7 372 737	5 259 373
En-cours de production de biens	3 379 696		3 379 696	3 379 024
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	974 232		974 232	715 404
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 790 780	240 511	18 550 269	14 407 833
Autres créances	2 798 513		2 798 513	3 142 400
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 380 835		1 380 835	2 928 372
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	46 761		46 761	19 147
ACTIF CIRCULANT	35 282 360	779 317	34 503 043	29 851 553
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	21 914		21 914	19 464
TOTAL GENERAL	58 143 389	11 283 697	46 859 692	41 131 299

(dont versé :	2 741 088)	2 741 088	2 741 088
)		200 000	200 000
)		5 271 399	5 271 399
)		-3 334 769	179 387
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-1 335 659	-3 514 156
Subventions d'investissement		147 562	174 044
Provisions réglementées			7 809
CAPITAUX PROPRES		3 689 620	5 059 571
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		1 174 575	837 590
Provisions pour charges		1 798 224	2 006 223
PROVISIONS		2 972 798	2 843 813
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 268 535	1 266 457
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		19 866 904	17 112 964
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 420 941	551 416
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 874 086	7 541 618
Dettes fiscales et sociales		5 899 583	5 334 867
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		172 775	164 051
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		3 664 695	1 249 160
DETTES		40 167 519	33 220 534
		29 755	7 382

27 095 499	9 540 279	36 635 778	43 796 228
8 982 884	67 818	9 050 702	9 718 937
36 078 384	9 608 096	45 686 480	53 515 165
		-1 753	-359 620

1 415 789	1 614 962
172 826	118 630

PRODUITS D'EXPLOITATION	47 273 341	54 889 136
--------------------------------	-------------------	-------------------

Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-6 769	-4 506
Variation de stock (marchandises)	-2 425	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	26 451 176	27 570 571
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-2 007 415	1 941 126
Autres achats et charges externes	7 775 680	12 333 432
Impôts, taxes et versements assimilés	663 956	748 126
Salaires et traitements	10 595 803	11 686 952
Charges sociales	3 645 814	4 090 684
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	495 157	660 732
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	605 709	647 110
Dotations aux provisions	222 332	283 627
Autres charges	119 374	94 935

CHARGES D'EXPLOITATION	48 558 392	60 052 790
-------------------------------	-------------------	-------------------

124 633	119 817
---------	---------

55

16 076	4 058
--------	-------

PRODUITS FINANCIERS	140 709	123 930
----------------------------	----------------	----------------

Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	391 825	379 019
Différences négatives de change	44 050	42 152
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

CHARGES FINANCIERES	435 875	421 171
----------------------------	----------------	----------------

	476 368	416 413
	97 415	2 370 625
	531 816	266 029
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 105 599	3 053 067
	373 796	78 352
	49 607	879 778
	638 958	432 016
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 062 360	1 390 146
	-201 319	-283 817
TOTAL DES PRODUITS	48 519 649	58 066 133
TOTAL DES CHARGES	49 855 308	61 580 289

Annexes

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice 2020 a été marqué par une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie de Covid-19. Cette pandémie, ainsi que les mesures gouvernementales prises en France pour y faire face ont conduit le Groupe à la fermeture de l'ensemble de ses sites de production en France durant le premier confinement à compter de mi-mars 2020 avec une reprise progressive à compter de mi-avril 2020. Le deuxième confinement d'octobre 2020 n'a pas eu d'impact sur la production des sites.

Le Groupe a demandé à bénéficier, dans le cadre des mesures d'accompagnement mise en place par le Gouvernement, du report de trois mois des échéances URSSAF et Retraite. Le report dans le cadre du premier confinement a été intégralement remboursé. Il perdure dans les comptes du Groupe EOLANE au 31/12/2020 un report de 1,483M€ au titre du deuxième confinement. Pour EOLANE COMBREE le montant est 415 662€.

Par ailleurs, le groupe a subi une cyber-attaque mi-septembre 2020, qui l'a conduit à arrêter la production et fermer ses sites deux semaines en moyenne, le temps de mener à bien les investigations numériques. Le Groupe ayant souscrit une assurance contre le risque cyber-attaque, l'impact au niveau résultat a été couvert. La société a comptabilisé un produit en transfert de charges compensant la perte d'exploitation à hauteur de 377K€.

Les sites d'Angers et Combree, qui hébergent les principales applications du Groupe ont été les plus touchés par la cyber attaque et sont restés fermés pendant trois semaines

Ces deux événements ont entraîné au niveau du chiffre d'affaires une baisse moyenne de 12.50% soit environ 1.5 mois d'activité et pour EOLANE COMBREE une diminution de la trésorerie qui est passée de 2 928k€ au 31/12/2019 à 1 386k€ au 31/12/2020.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 46 859 692 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 335 658,93 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise.

Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les durées d'amortissement retenues sur les acquisitions de l'exercice sont les suivantes :

- * Logiciels : 3 à 5 ans
- * Matériels industriels et commerciaux : 3 à 6 ans
- * Agencements : 5 à 10 ans
- * Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans
- * Matériels de transport : 4 à 6 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements, en ce qui concerne les immobilisations acquises avant le 1er janvier 2015, dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement.

L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation.

Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Le fonds commercial a été acquis le 1er janvier 1995, pour 129 581 €.¹

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif, soit un montant de 409 159.24 € au 31 décembre 2020.

Un amortissement économique sur 5 ans est comptabilisé à compter de la date de mise en service ou au début de l'utilisation prévue.

Immobilisations financières

Dans le poste "immobilisations financières" figure une avance financière octroyée à la société FDO pour un montant de : 10 661 061 €.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits et les études en cours sont chiffrés au coût d'acquisition moyen pondéré pour les matières premières et au prix de vente minoré d'un coefficient de 0.35 pour obtenir un prix de revient pour la main d'œuvre.

L'utilisation de la méthode de l'achèvement à compter de l'exercice 2017 a conduit à la comptabilisation d'une provision pour perte à terminaison.

Une dépréciation est effectuée sur les produits et les matières premières dont le prix de revient calculé

est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Une provision est déterminée de manière statistique sur les surstocks (stocks disponibles supérieurs aux besoins connus à la date d'inventaire) et les stocks morts (stocks sans mouvement depuis plus de 12 mois).

Les taux de provision sont fondés sur la connaissance des taux de consommations internes passés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

409 159	
1 453 816	58 704

Dont composants

31 079	
7 388 638	477 994
470 434	4 725
22 189	
1 540 310	29 535
132 775	57 294

9 585 425	569 548
------------------	----------------

9 821 104	2 546 302
9 821 104	2 546 302

409 159
1 512 520

31 079	
7 866 632	
475 159	
22 189	
1 569 845	
127 775	62 294

127 775	10 027 198
----------------	-------------------

1 477 168	10 890 238
1 477 168	

	253 750	69 234	322 984
	1 394 604	53 319	1 447 923
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agenc., aménag.	1 932	3 529	5 460
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 653 350	242 503	6 895 853
Installations générales, agenc. et aménag. divers	365 116	28 810	393 926
Matériel de transport	22 189		22 189
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 318 282	97 762	1 416 044
Emballages récupérables, divers			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 360 869	372 604	8 733 473
TOTAL GENERAL	10 009 222	495 157	10 504 380

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains			
Construct.			
- sol propre			
- sol autrui			
- installations			
Install. Tech.	7 809		-7 809
Install. Gén.			
Mat. Transp.			
Mat bureau			
Embal récup.			
CORPOREL.	7 809		-7 809
Acquis. titre			

	7 809		7 809	
	7 809		7 809	
Provisions pour litiges	433 010	383 381	198 450	617 941
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	34 128			34 128
Provisions pour pertes de change	19 464	21 914	19 464	21 914
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 823 471	12 037	37 284	1 798 224
Provisions pour impôts	182 752		182 752	
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	350 988	443 958	294 355	500 591
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 843 813	861 290	732 305	2 972 798
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	644 755	538 806	644 755	538 806
Dépréciations comptes clients	245 583	66 903	71 976	240 511
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	890 338	605 709	716 731	779 317
TOTAL GENERAL	3 741 960	1 466 999	1 456 844	3 752 115
Dotations et reprises d'exploitation		828 041	925 029	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		638 958	531 816	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

[illegible]

INTERETS COURUS (SUR	124 632,71
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	124 632,71
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
CLIENTS FACTURES A E	2 237 237,45
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 237 237,45
AUTRES CREANCES	
FOURNISSEURS RAB.REM	175 979,61
ORGANISMES SOCIAUX -	-28 466,92
	57 022,82
	204 535,51

Capital	2 741 088				2 741 088
Primes d'émission					
Réserve légale	200 000				200 000
Réserves générales	5 271 399				5 271 399
Report à nouveau	179 387	3 514 156			-3 334 769
Résultat de l'exercice	-3 514 156	-3 514 156	-1 335 659		-1 335 659
Dividendes					
Subvention d'investissement	174 044		70 932	97 415	147 562
Provisions réglementées	7 809			7 809	

	27 127 475	9 541 279	36 668 754	43 795 949	-16,27 %
				279	
Travaux					
Etudes					
Prestations de services	6 301 856	85 024	6 386 880	7 375 702	-13,41 %
Ventes de marchandises					
Produits des activités annexes	3 040 822		3 040 822	2 343 235	29,77 %

[illegible]

373 796	78 352
---------	--------

49 607	879 778
--------	---------

638 958	432 016
---------	---------

476 368	416 413
---------	---------

97 415	2 370 625
--------	-----------

531 816	266 029
---------	---------

15 250
638 958
52 574
355 578

2 523
524 006
97 414
7 808
473 844

63

107

228

INTERETS COURUS (SUR	542,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	542,00
EMPRUNTS DETTES FINANCIERES	
INT/DETTES EOL DOUAR	83 855,23
INT.COUR EMP FIDUCIE	24 682,20
INT.COUR DETT TALLIN	24 197,23
INT.COUR DETT VALENC	23 703,19
TOTAL EMPRUNTS DETTES FINANCIERES	156 437,85
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	
FOURNISSEURS FACTURE	1 050 859,43
FOURNISSEURS FACTURE	1 417 477,01
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	2 468 336,44
AUTRES DETTES	
CLIENTS CRDT - RAB.R	110 418,01
TOTAL AUTRES DETTES	110 418,01
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
PERSONNEL - DETTES P	862 321,05
PERSONNEL - AUTRES C	376 876,94
PROV CH PATR CP	172 449,11
ORGANISMES SOCIAUX -	144 378,99
ETAT - CHARGES A PAY	173 460,97
CCSF	950 861,56
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 680 348,62
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	
	4 599,73
	4 599,73

486000		46 761,42	19 147,00	27 614,42
		46 761,42	19 147,00	27 614,42
PRODUITS CONSTATES D		-3 664 695,38	-1 249 160,12	-2 415 535,26
		-3 664 695,38	-1 249 160,12	-2 415 535,26

	5 049	5 049
	167 547	167 547
TOTAL	172 596	172 596
	285 000	285 000
	285 000	285 000
REDEVANCES A PAYER		
A un an au plus	276 000	276 000
A plus d'un an et moins de 5 ans	1 104 000	1 104 000
A plus de cinq ans	1 095 567	1 095 567
	2 475 567	2 475 567
	276 000	276 000

72 860	791400
417 900	791000

6 208 653

6 208 653

342 382

342 382

Taux Normal
Taux Normal
Taux Réduit
Plus-Value à LT
Concession de licences
Contribution locative

CREDITS D'IMPOT

Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	201 319
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	

AUTRES IMPUTATIONS

-1 335 659

-201 319

RESULTAT AVANT IMPOT**-1 536 978**

7 808

-7 808

7 808**-7 808**

AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES**RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)****-1 544 786**

Ecart de conversion actif	21 913
---------------------------	--------

TOTAL ACCROISSEMENTS	21 913
-----------------------------	---------------

IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :

Charges non déductibles temporairement

Congés payés

Participation des salariés

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	229 520
---	---------

Ecart de conversion passif	29 754
----------------------------	--------

Provision indemnités fin de carrière (solde N-1)	1 746 678
--	-----------

TOTAL ALLEGEMENTS	2 005 952
--------------------------	------------------

IMPOT DU SUR :

Plus-values différées

CREDIT A IMPUTER SUR :

Déficits reportables

Moins-values à long terme

SAS

11 336 464

100,00 %

Conséquences de l'événement COVID-19 (pour l'avenir)

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Le troisième confinement est sans impact sur la production de la société mais la situation actuelle reste évolutive et, à ce stade, il est difficile d'anticiper avec précision les impacts que la pandémie pourrait avoir sur l'activité et les résultats 2021.

La Société et le Groupe dont elle fait partie, restent néanmoins confiants sur leur capacité à poursuivre la trajectoire commerciale, opérationnelle et financière, fixée à moyen terme.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1999, la société SAS EOLANE COMBREE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE DE L'OMBREE sis 8 Boulevard Détriché - 49000 ANGERS.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Compte tenu de la situation du groupe EOLANE, qui a généré d'importants déficits au niveau du résultat d'ensemble, il est apparu que le mécanisme de subvention automatique était déconnecté de la réalité fiscale du groupe et avait abouti à une réallocation d'économies d'IS en partie virtuelles.

La convention d'intégration a fait l'objet d'un avenant à effet du 01 janvier 2019 annulant la méthode de réallocation d'économies d'IS.

Nature de la rubrique « Impôts sur les bénéfices » : Crédit d'impôt recherche : 201 319 €

Autres engagements**Fiducie 1**

Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la société a conclu une convention de fiducie sureté-gestion avec notamment, la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" (Constituant) et la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie de remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

A la clôture de l'exercice, le solde des dettes vis-à-vis de la société "SOLUTIONS FIDUCIE" s'élève à la somme de : 4 690 677 euros, hors intérêts courus.

L'Associée Unique de la société EOLANE COMBREE est désormais la société SOLUTIONS FIDUCIE.

Fiducie 2

Suivant un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2019, la société a conclu une convention de fiducie sureté-gestion avec notamment, la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" (Constituant) et la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie de remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.
Les engagements correspondants ont été constatés au bilan sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode des unités de crédits projetés, parfois appelée méthode de répartition des prestations au prorata des années de services. Les engagements sont évalués en prenant compte des hypothèses démographiques et économiques tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.06 % (moyenne des taux IBOXX des 5 dernières années)
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ volontaire à la retraite : 65-67 ans
- Espérance de vie : Table de génération INSEE 2015
- Taux de rotation moyen

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à : 1 709 394,00 euros.

L'âge réel de départ en retraite constaté est situé dans une tranche de 60 à 62 ans au regard des conditions économiques actuelles. Afin d'exposer une sensibilité des hypothèses actuarielles retenues, des simulations complémentaires ont été réalisées et donnent les montants d'engagements suivants :

Sensibilité au taux d'actualisation

Toutes autres hypothèses égales par ailleurs, en modifiant le taux d'actualisation afin de retenir le taux IBOXX au 31 décembre 2020 de 0,34 %, le montant des engagements de retraite s'élèverait à 2 083 099 euros.